



Prise de parole du mardi 03.03.2020

Le gouvernement a donc annoncé ce week-end le recours au « 49.3 » pour imposer sa contre-réforme des retraites. L'objectif annoncé est de passer outre l'obstruction dont feraient preuve les députés des oppositions. Mais s'agit-il d'obstruction, ou s'agit-il pour les députés de faire ce pour quoi ils ont été élus ? C'est-à-dire de faire barrage par tous les moyens possibles à une loi dont les Français, dans leur grande majorité, ne veulent pas ? Pas parce qu'ils seraient mal informés, mais au contraire parce qu'à mesure que le projet est dévoilé, que ses véritables objectifs apparaissent, chacun mesure ce qu'il a à y perdre, chacun comprend qu'il s'agit d'une grave remise en question de notre pacte social. On refuse au peuple un référendum pourtant prévu par la Constitution, et on lui préfère l'article 49-3. Ce coup de force est d'autant plus grave que si les motions de censure n'aboutissent pas, le texte adopté comportera 181 amendements ajoutés par le gouvernement. Ces amendements, aucun député, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition, aucun partenaire n'a pu en prendre connaissance.

Le 49.3 est une arme que nombre de ministres actuels ont vertement dénoncée sous la mandature précédente. C'est une arme pour minoritaires. C'est l'arme d'un gouvernement aux abois qui devient de plus en plus autoritaire, dans sa précipitation à mettre l'Etat au service du marché.

Ce n'est pas un hasard si les utilisations récentes de l'article 49.3 l'ont été sur des projets directement liés à cet objectif : privatisation de GDF, loi travail, loi Macron sur la croissance, et maintenant réforme des retraites.

Le peuple souverain doit ainsi céder le pas au projet néolibéral. Le peuple souverain doit se laisser dépouiller des droits sociaux conquis de haute lutte ; il doit observer sans broncher la croissance exponentielle des inégalités ; il doit accepter qu'une minorité capte la majorité des richesses produites par tous ; il doit renoncer au pacte social, sans faire d'obstruction ! Mais qu'est-ce qu'une loi qui n'est pas l'expression de la volonté générale ? Qu'est-ce qu'un régime qui permet un tel contournement de l'esprit démocratique ?

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, déclarait en 2016 à propos de la loi travail : « *Quand on est obligé dans une majorité d'utiliser un instrument aussi brutal pour un texte de loi aussi creux, ça sent la fin de règne* ». L'avenir nous dira s'il avait raison.

Mais en attendant, nous ne pouvons pas laisser seuls les députés lutter contre ce funeste projet de réforme des retraites. Nous sommes plus que jamais toutes et tous concernés, et nous devons ensemble poursuivre avec détermination toutes les actions menées depuis maintenant trois mois.

Aucune confiance à ce gouvernement !